



## **CHARTRE DES ECOLES ET DES ACCUEILS PERI ET EXTRASCOLAIRES**

La municipalité de Sainte Feyre se donne pour objectif d'offrir à tous les enfants accueillis, un service public scolaire et d'animation diversifiée et de qualité, adaptée à leurs besoins, contribuant à leur développement et à leur épanouissement.

La charte des différents temps éducatifs s'inscrit dans cette perspective et permet d'associer l'engagement des parents, enfants, enseignants et animateurs dans une démarche volontaire et progressive d'amélioration de la qualité de l'accueil de l'enfant.

La charte définit, en fonction des besoins de l'enfant, les rôles et attitudes des différents intervenants. Elle permet également de préciser les valeurs éducatives communes à partager et de répondre de manière pédagogique aux besoins de tous.»

M. Le Maire

# CHARTRE

# Pour les Parents

L'équipe d'enseignement et d'animateurs s'engagent à :

Au respect de chacun...

Assurer la sécurité des enfants,

Proposer un enseignement, des animations éducatives et de loisirs variés dans un cadre permettant l'épanouissement de chaque enfant,

Permettre à chaque enfant de développer son autonomie d'agir et de penser, sa motricité,

Écouter les besoins et souhaits des enfants en leur donnant l'occasion de s'exprimer, Veiller à l'hygiène des enfants (avant et après les cours et repas),

Faire respecter les consignes (sécurité, pédagogie et règles de vie), Informer les familles des éventuelles difficultés rencontrées par et avec leur(s) enfant(s)

Les enfants sont sensibilisés à la vie en collectivité:

Ils apprennent à vivre ensemble,

Ils identifient les valeurs du groupe et la différence de ses individus,

Ils participent à des actions dans l'intérêt du groupe,

Ils apprennent à faire preuve de curiosité,

Le repas est un temps éducatif : ils mangent dans le calme et sont sollicités à goûter les plats



Les enfants apprennent à respecter :

Les autres (adultes et camarades),

Les règles communes, notamment de sécurité,

Les locaux, matériel et nourriture

Les parents s'engagent à :

Prévenir de toutes absences,

Respecter les décisions prises par un animateur ou un enseignant en cas de manquement aux règles de vie par leur(s) enfant(s),

Se rendre disponible pour échanger avec les animateurs et les enseignants,

A être vigilant concernant la circulation aux abords des écoles et de garer les voitures aux endroits appropriés

Enseignants, Animateurs, enfants et parents s'engagent à :

Respecter le principe de laïcité,

Au respect de chacun

Se rend disponible pour communiquer,

Favoriser l'écoute mutuelle des besoins de chacun,

Respecter la présente charte.



# CHARTRE

## Pour les Enfants



JE DOIS

**Respecter** mes camarades et les adultes,  
**Respecter** mon environnement,  
**Respecter** les règles de vie,  
Etre poli et respecter les autres,  
**Respecter** le matériel et les locaux,  
**Laisser** les sanitaires propres,  
**Faire** l'effort de goûter à tous les plats,  
**Demander** l'autorisation pour me déplacer,



SI LES REGLES NE SONT PAS RESPECTEES

Je risque des sanctions qui sont indiquées dans les différents règlements intérieurs

A l'école

Dans la cours

A l'Accueil Périscolaire

A l'accueil de Loisirs

Au Rythme scolaire



JE NE DOIS PAS

**Avoir** un comportement brutal.  
**Jouer** avec la nourriture,  
**Crier** dans les locaux,  
**Apporter** de jeux de la maison,  
**Dire** de gros mots,